



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : la pression cercosporiose est particulièrement forte dans l'Eure, le seuil T3 pour cette maladie est atteint pour 30 % des parcelles. Progression de la cercosporiose en Seine-Maritime, toutes les parcelles ont atteint le seuil T2.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (9 parcelles observées)

- 9 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 80 à 100 %)
- 8 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 6 à 42 %)
- 5 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 35 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 1 à 6 %)

➤ Seine-Maritime (4 parcelles observées)

- 4 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 20 à 55 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 11 à 72 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 10 à 22 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2 à 56 %)

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment, c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2	T3
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Méthodes de luttés alternatives préventives :

- Choisir une variété tolérante est un moyen efficace pour limiter la pression des maladies.
- Allonger la rotation (risque important si moins de 3 ans).
- Enfouir les résidus de récolte
- Eviter la proximité avec les déchets de déterrage
- Raisonner la fertilisation azotée pour prévenir tout excès.